

[Une base légale pour l'Université de la Grande Région \(https://wort.lu/fr/luxembourg/une-base-legale-pour-l-universite-de-la-grande-region-63ef5eedde135b9236ab51a1\)](https://wort.lu/fr/luxembourg/une-base-legale-pour-l-universite-de-la-grande-region-63ef5eedde135b9236ab51a1)

[Luxembourg \(https://wort.lu/fr/luxembourg\)](https://wort.lu/fr/luxembourg) 4 min. 17.02.2023



Enseignement supérieur

Une base légale pour l'Université de la Grande Région

[Luxembourg \(https://wort.lu/fr/luxembourg\)](https://wort.lu/fr/luxembourg) 4 min. 17.02.2023

Elles collaborent dans un consortium depuis 2008. Les universités de Liège, Lorraine, Luxembourg, Sarre, Trèves, la htw saar, et, depuis 2023, la Rheinland-Pfälzische Universität Kaiserslautern-Landau forment ensemble [l'Université de la Grande Région \[https://www.uni-gr.eu/\]](https://www.uni-gr.eu/), abrégée UniGR. Déjà doté d'[un diplôme joint \[https://wwwfr.uni.lu/studies/fhse/master_in_border_studies\]](https://wwwfr.uni.lu/studies/fhse/master_in_border_studies), cet espace commun d'enseignement supérieur et de recherche, pourrait passer un cap supplémentaire dans la coopération transfrontalière.

Le franchissement d'une étape qu'il convient d'attribuer au professeur Eric Tschirhart, [de l'Université de Luxembourg \[https://wwwfr.uni.lu/recherche/fstm/dlsm/people/eric_tschirhart\]](https://wwwfr.uni.lu/recherche/fstm/dlsm/people/eric_tschirhart). Ce dernier se cache derrière le gain d'un appel à projets de la Commission européenne par l'UniGR. «La Commission a lancé un appel au mois de juin 2022 aux universités européennes pour leur proposer d'étudier la faisabilité d'un nouveau statut juridique. Concrètement, nous avons un an pour fournir un rapport sur la création d'un fond légal solide», explique le docteur en pharmacologie qui a planché sur le dossier de candidature.

Pendant plusieurs mois, les différentes entités légales disponibles dans la Grande Région vont désormais être passées au crible dans le cadre d'une analyse critique et comparative. Si Eric Tschirhart ne doit présenter les conclusions de ce rapport public qu'à la fin du mois de septembre, le professeur a déjà sa petite idée sur la direction vers laquelle il aimerait voir se diriger l'initiative.

Un modèle à transposer

«Idéalement, on devrait mettre en place un groupement européen de continuité territoriale. Il y en a partout en Europe, et c'est politiquement très fort», argumente le professeur. [Baptisé «Leg_UniGR» \[https://wwwfr.uni.lu/university/news/latest_news/l_universite_de_la_grande_region_un_modele_d_universite_europeenne\]](https://wwwfr.uni.lu/university/news/latest_news/l_universite_de_la_grande_region_un_modele_d_universite_europeenne), ce projet bénéficie d'un soutien de la part des autorités de chaque territoire où sont implantées les universités, ainsi que des recteurs de ces dernières.

«On a été assez contents d'apprendre que nous avons été [sélectionnés par la Commission européenne \[https://education.ec.europa.eu/document/results-of-the-erasmus-call-for-proposals-on-european-policy-experimentation-in-higher-education-piloting-a-joint-european-degree-label-and-institutionalised-eu-cooperation-instruments\]](https://education.ec.europa.eu/document/results-of-the-erasmus-call-for-proposals-on-european-policy-experimentation-in-higher-education-piloting-a-joint-european-degree-label-and-institutionalised-eu-cooperation-instruments), car c'est la première fois que nous avons un projet réellement européen, qui vient de Bruxelles. C'est une belle reconnaissance.» À l'échelle du Vieux continent, seuls trois autres groupements universitaires ont été sélectionnés pour effectuer la même mission.



L'UniGR est un consortium qui regroupe sept établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
Crédit: Université de la Grande Région

Pour tester la faisabilité d'un statut légal pour les alliances universitaires européennes, l'Université de la Grande Région bénéficie d'un financement de 200.000 euros. «Leg_UniGR a pour objectif de mettre en place un modèle de statuts qui soit à la fois complet et souple pour qu'il soit transposable à d'autres groupements universitaires en tant que solution de coopération transfrontalière», poursuit Eric Tschirhart.

Une fois la présentation publique effectuée à l'automne, le travail du professeur ne s'arrêtera pas là. Le projet connaîtra une seconde étape, au printemps 2024, lors de laquelle une première version des statuts rédigés sera présentée. «Le but, c'est qu'à la fin de ces douze mois, ce document soit à la fois approuvé par les présidents et recteurs des établissements et compatible avec la législation de chaque pays.» Si les dirigeants de chaque université sont convaincus par l'utilité du projet, une petite complexité légale et technique subsiste.

Encourager la mobilité

Au-delà de servir à confectionner la «jolie brique de construction qui puisse être adaptée à tous les groupements universitaires», Leg_UniGR entend bien faire bénéficier à [ses 145,000 étudiants](http://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-universite-de-la-grande-region-affirme-ses-ambitions-europeennes-5boeba8bc1097cee25b8a469) d'applications concrètes. «Le premier élément, c'est que l'on pourra collecter des fonds. Avec ces derniers, on devrait pouvoir proposer de nouveaux programmes d'enseignement transfrontaliers, des bourses étudiantes et des opportunités de recherche et d'innovation qui permettront de renforcer la mobilité professionnelle», énumère le docteur.



Eric Tschirhart est professeur à l'Université de Luxembourg depuis 2002.

Photo: Université de Luxembourg

Ces trois piliers visent tous à remplir le même objectif: encourager la mobilité entre les quatre pays fondateurs de l'Union européenne, autant pour les étudiants [que pour les professeurs](http://www.wort.lu/fr/luxembourg/1-5-million-d-euros-pour-attirer-des-chercheurs-de-talent-636a57f1de135b92361fbdd8) [<http://www.wort.lu/fr/luxembourg/1-5-million-d-euros-pour-attirer-des-chercheurs-de-talent-636a57f1de135b92361fbdd8>].

«Je suis convaincu que de permettre aux étudiants de se déplacer sur le territoire, c'est fondamental. À chaque déplacement, ils apprennent quelque chose de nouveau. Le partage du savoir est un facteur de changement positif et cela crée une vraie Grande Région.»

Derrière ces projets de création d'entités légales, se cache aussi une autre volonté politique de la Commission européenne, qui reposera sur ces statuts: celui de la création de diplômes conjoints. «Créer des diplômes européens, là est le véritable Graal de la Commission. C'est quelque chose d'extrêmement critique, car on enlève le pouvoir de signature aux recteurs des universités et cette notion d'exclusivité du sceau pose problème. Mais je pense que dans dix ans, on y arrivera, il faut juste être patient pour que les éléments techniques se mettent en route.»

Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/virgule.lu) [<https://www.facebook.com/virgule.lu>], [Twitter](https://twitter.com/virgule_lu) [https://twitter.com/virgule_lu] et [abonnez-vous à notre newsletter](https://www.wort.lu/fr/newsletter) [<https://www.wort.lu/fr/newsletter>] de 17h.

Restez informés

Inscrivez-vous à notre newsletter !

[Notifications](https://wort.lu/fr/notifications) (<https://wort.lu/fr/notifications>) [Newsletter](https://wort.lu/fr/newsletter) (<https://wort.lu/fr/newsletter>)

Suivez-nous !

- [<https://www.facebook.com/virgule.lu>]
- [https://twitter.com/virgule_lu]
- [<https://www.youtube.com/user/wortlu>]
- [https://www.instagram.com/virgule_lu]
- [<https://www.linkedin.com/company/virgule-lu/>]